

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)

Anhang: Écoles militaires fédérales en 1879

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES

EN

1879.

(Arrêté du Conseil fédéral du 21 février 1879.)

I. Etat-major général.

A. Travaux de subdivision.

Du 6 janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre : officiers de l'état-major général et de la section des chemins de fer, à Berne.

B. Ecoles d'état-major général.

1^{re} école : Une subdivision de l'état-major général, du 11 mai au 21 juin, avec reconnaissance, à Berne.

2^e école : Une subdivision de l'état-major général, du 13 juillet au 23 août, avec reconnaissance, à Berne.

II. Infanterie.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

1. Pour le 1^{er} arrondissement : du 3 octobre au 13 novembre, à Genève.
2. » II^e » du 29 septembre au 9 novembre, à Colombier.

3. Pour le III^e arrondissement: du 9 octobre au 19 novembre, à Berne.
4. » IV^e » du 18 octobre au 28 novembre, à Lucerne.
5. » V^e » du 25 octobre au 5 décembre, à Aarau.
6. » VI^e » du 7 octobre au 17 novembre, à Zurich.
7. » VII^e » du 23 octobre au 3 décembre, à Hérisau.
8. » VIII^e » du 23 septembre au 3 novembre, à Bellinzone.

B. Ecoles de recrues.

1^{re} division de l'armée.

1. Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues trompettes des Cantons de Vaud, Valais (I) et Genève:

Cadres, du 4 mars au 23 avril,	} à Genève.
Recrues, du 12 mars au 23 avril,	
2. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Vaud, Valais (I) et Genève:

Cadres, du 29 avril au 18 juin,	} à Genève.
Recrues, du 7 mai au 18 juin,	
3. Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues tambours des Cantons de Vaud, Valais (I) et Genève:

Cadres, du 25 juin au 14 août,	} à Genève.
Recrues, du 3 juillet au 14 août,	

II^e division de l'armée.

4. Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues tambours des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II):

Cadres, du 27 mars au 16 mai,	} à Colombier.
Recrues, du 4 avril au 16 mai,	
5. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons:

Cadres du 22 mai au 11 juillet,	} à Colombier.
Recrues, du 30 mai au 11 juillet,	
6. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes des mêmes Cantons:

Cadres, du 17 juillet au 5 septembre,	} à Colombier.
Recrues, du 25 juillet au 5 septembre,	

III^e division de l'armée.

7. Un tiers des recrues d'infanterie du Canton de Berne (III) :

Cadres, du 3 avril au 23 mai,	{	à Berne.
Recrues, du 11 avril au 23 mai,		
8. Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues trompettes du Canton de Berne (III) :

Cadres, du 5 juin au 25 juillet,	{	à Berne.
Recrues, du 13 juin au 25 juillet,		
9. Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues tambours du Canton de Berne (III) :

Cadres, du 31 juillet au 19 septembre,	{	à Berne.
Recrues, du 8 août au 19 septembre,		

IV^e division de l'armée.

10. La moitié des recrues d'infanterie, des recrues trompettes et des recrues tambours des Cantons de Berne (IV), Lucerne, Unterwalden-le-Haut et le-Bas et Zoug :

Cadres, du 11 mars au 30 avril,	{	à Lucerne.
Recrues, du 19 mars au 30 avril,		
11. La moitié des recrues d'infanterie et des recrues trompettes et tambours des mêmes Cantons :

Cadres, du 22 mai au 11 juillet,	{	à Lucerne.
Recrues, du 30 mai au 11 juillet,		
12. Recrues instituteurs de tous les Cantons (Tessin 2 années) :

Cadres, du 14 juillet au 2 septembre,	{	à Lucerne.
Recrues, du 22 juillet au 2 septembre,		

V^e division de l'armée.

13. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Soleure, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Argovie :

Cadres, du 11 mars au 30 avril,	{	à Liestal.
Recrues, du 19 mars au 30 avril,		
14. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons :

Cadres, du 29 avril au 18 juin,	{	à Aarau.
Recrues, du 7 mai au 18 juin,		

VI^e division de l'armée.

VII^e division de l'armée.

VIII^e division de l'armée.

23. Recrues d'infanterie de langue allemande du Canton des Grisons, la moitié des recrues d'infanterie du Canton du Valais (VIII) et les recrues trompettes et tambours de langue allemande :

Cadres, du 13 mai au 2 juillet,
Recrues, du 21 mai au 2 juillet, } à Coire.

24. Recrues d'infanterie des Cantons d'Uri, Schwyz (VIII) et Glaris et la moitié des recrues du Canton du Valais (VIII) et éventuellement les retardataires:

Cadres, du 29 juillet au 17 septembre, } à Altorf.
Recrues, du 6 août au 17 septembre, } à Altorf.

Ecole des recrues institutrices.

Recrues instituteurs de tous les arrondissements de division (du Canton du Tessin 2 années), du 22 juillet au 2 septembre (voir n° 12 ci-dessus), à Lucerne.

Ecole de recrues armuriers.

Du 16 août au 27 septembre, à Zofingue.

C. Cours de répétition.

I^{re} division de l'armée.

Cours préparatoire au rassemblement de division.

Bataillon de carabiniers n° 1 du 6 au 15 septembre, à Romanel et Cheseaux.

»	fusiliers	»	1	»	6	»	15	»	»	Yverdon.
»		»	2	»	6	»	15	»	»	Yverdon.
»		»	3	»	6	»	15	»	»	Champvent et Mathod.
»		»	4	»	6	»	15	»	»	Pomy et Cronay.
»		»	5	»	6	»	15	»	»	Essertines.
»		»	6	»	6	»	15	»	»	Orzens et Oppens.
»		»	7	»	6	»	15	»	»	Vuarrens.
»		»	8	»	6	»	15	»	»	Goumoëns- la-ville.
»		»	9	»	6	»	15	»	»	Fey.
»		»	10	»	6	»	15	»	»	Poliez-le- Grand.

Bataillon de fusiliers	nº 11	du 6 au 15 septembre,	à Bottens.
»	» 12	» 6 » 15 »	» Poliez-Pittet et Villars Tiercelin.
»	» 98	» 6 » 15 »	» Echallens.

II^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1879.

III^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1879.

IV^e division de l'armée.

Manœuvres de régiment.

Régiment n° 13.

Bataillon de fusiliers n° 37,	} du 23 septembre au 8 octobre, à Berne.
» » 38,	
» » 39,	

Régiment n° 14.

Bataillon de fusiliers n° 40,	} du 4 au 19 mai, à Lucerne.
» » 41,	
» » 42,	

Régiment n° 15.

Bataillon de carabiniers n° 4,	} du 4 au 19 septembre, à Lucerne.
» fusiliers » 43,	
» » 44,	
» » 45,	

Régiment n° 16.

Bataillon de fusiliers	nº 46,	} du 23 septembre au 8 octobre, à Lucerne.
» » 47,		
» » 48,		

V^e division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 5, du 30 septembre au 15 octobre, à Aarau.

» fusiliers	» 49,	» 8 au 23 mai, à Liestal.
» » 50,		» 15 au 30 juillet, à Liestal.
» » 51,		» 30 septembre au 15 octobre, à Liestal.

Bataillon de fusiliers n° 52, du 19 août au 3 septembre, à Liestal.

»	»	» 53,	» 9 au 24 septembre, à Liestal.
»	»	» 54,	» 2 au 17 août, à Liestal.
»	»	» 55,	» 2 au 17 mars, à Aarau.
»	»	» 56,	» 20 mars au 4 avril, à Aarau.
»	»	» 57,	» 19 août au 3 septembre, à Aarau.
»	»	» 58,	» 9 au 24 septembre, à Aarau et environs.
»	»	» 59,	
»	»	» 60,	» 15 au 30 avril, à Aarau.
»	»	» 99,	» 29 mai au 13 juin, à Aarau.

VIE division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1879.

VII^e division de l'armée.

Manœuvres de brigade.

XIII^e brigade.

Régiment n° 25 :

Bataillon de fusiliers n° 73,

»	»	» 74,	du 20 août au 4 septembre, à St-Gall.
»	»	» 75,	

Régiment n° 26.

Bataillon de fusiliers n° 76,

»	»	» 77,	du 20 août au 4 septembre, à Hérisau.
»	»	» 78,	

XIV^e brigade.

Régiment n° 27 :

Bataillon de carabiniers n° 7,

»	fusiliers	» 79,	du 10 au 25 septembre, à Hérisau
»		» 80,	et environs.
»		» 81,	

Régiment n° 28 :

Bataillon de fusiliers n° 82,

»	»	» 83,	du 10 au 25 septembre, à St-Gal
»	»	» 84,	et environs.

VIII^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1879.

D. Cours pour retardataires

- I^e division de l'armée, du 15 au 30 octobre, à Genève.
 IV^e > > > 29 octobre au 13 novembre, à Lucerne.
 V^e > > > 11 au 26 novembre, à Aarau.
 VII^e > > > 6 au 21 novembre, à Hérisau.

E. Cours spéciaux.

Ecole de tir.

1. Pour officiers et sous-officiers :
 Officiers, du 26 mars au 22 avril,
 Sous-officiers, du 9 avril au 6 mai, } à Wallenstadt.
 2. Pour officiers et sous-officiers :
 Officiers, du 11 mai au 7 juin,
 Sous-officiers, du 25 mai au 21 juin, } à Wallenstadt.
 3. Pour officiers, du 26 juin au 23 juillet, à Wallenstadt.
 4. Pour officiers, du 3 au 30 août, à Fribourg.
 5. Pour officiers et sous-officiers :
 Officiers, du 3 au 30 septembre,
 Sous-officiers, du 17 septembre au 14 octobre, } à Fribourg.
 6. Pour officiers, du 19 octobre au 15 novembre, à Liestal.

F. Cours de répétition pour armuriers.

Du 3 au 18 octobre, à Zofingue.

III. Cavalerie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 3 août au 1^{er} octobre, à Aarau.

B. Ecole de cadres.

Du 8 avril au 19 mai, à Aarau.

C. *Cours de remonte.*

a. Pour chevaux de recrues et de remonte.

- I. Cours du 3 novembre 1878 au 30 janvier 1879, à Berne.
 - II. Cours du 1^{er} février au 1^{er} mai, à Zurich.
 - III. Cours du 2 mai au 30 juillet, à Aarau.
 - IV. Cours du 31 juillet au 28 octobre, à Lucerne.

b. Pour chevaux des hommes incorporés avant 1875.

- V. Cours du 11 au 30 janvier, à Berne.
 VI. Cours du 12 avril au 1^{er} mai, à Zurich.
 VII. Cours du 11 au 30 juillet, à Aarau.

- D. Ecoles de recrues.

1. Ecole pour les recrues de langue française des escadrons n^os 1—6, et recrues de dragons de langue française de Berne (Jura) :

Cadres, du 31 janvier au 4 avril,
 Recrues, du 2 février au 4 avril, } à Berne.
2. Ecole pour les recrues des escadrons n^os 16—22 et de l'escadron n^o 24 :

Cadres, du 1^{er} mai au 3 juillet,
 Recrues, du 3 mai au 3 juillet, } à Zurich.
3. Ecole pour les recrues des escadrons n^os 7—15 et de l'escadron n^o 23, recrues de langue allemande de Fribourg et toutes les recrues maréchaux-ferrants :

Cadres, du 30 juillet au 1^{er} octobre,
 Recrues, du 1^{er} août au 1^{er} octobre, } à Aarau.
4. Ecole pour les recrues de toutes les compagnies de guides :

Cadres, du 28 octobre au 30 décembre,
 Recrues, du 30 octobre au 30 décembre, } à Lucerne.

E. Cours de répétition.

a. Dragons.

- Régiment n^o I. (Cours préparatoire au rassemblement de division)
 Escadrons n^os 1, 2 et 3, du 12 au 15 septembre, à Payerne.
- » » II. Escadrons n^os 4, 5 et 6, du 4 au 13 juin, à Berne.
- » » III. Escadrons n^os 7, 8 et 9, du 20 au 29 juillet, à Berne.
- » » IV. Escadron n^o 10 conjointement avec le régiment d'infanterie n^o 15, du 10 au 19 septembre, à Lucerne.
 Escadron n^o 11 conjointement avec le régiment d'infanterie n^o 16, du 29 septembre au 8 octobre, à Lucerne.
 Escadron n^o 12 conjointement avec le régiment d'infanterie n^o 14, du 10 au 19 mai, à Lucerne.

- Régiment n° V. Escadrons n°s 13, 14 et 15, du 6 au 15 août, à Berne.
- » » VI. Escadrons n°s 16, 17 et 18, du 15 au 24 juillet, à Zurich.
- » » VII. Escadrons n°s 19 et 20 conjointement avec la brigade d'infanterie XIV, du 16 au 25 septembre, à St-Gall.
Escadron n° 21 conjointement avec la brigade d'infanterie XIII, du 26 août au 4 septembre, à St. Gall.
- » » VIII. Escadrons n°s 22, 23 et 24, du 7 au 16 octobre, à Aarau.

b. Guides.

- Compagnie n° 1, (cours préparatoire au rassemblement de division), du 12 au 15 septembre, à Lausanne.
- » » 2, du 4 au 13 juin, à Berne.
- » » 3, du 20 au 29 juillet, à Berne.
- » » 4, du 27 août au 5 septembre, à Lucerne.
- » » 5, du 26 août au 4 septembre, à Aarau.
- » » 6, du 15 au 24 juillet, à Zurich.
- » » 7, conjointement avec la brigade d'infanterie XIII, du 26 août au 4 septembre, à St-Gall.
- » » 8, (troupe des Cantons des Grisons, Uri, Schwyz et Glaris), du 15 au 24 juillet, à Zurich.
Troupe du Canton du Tessin, du 14 au 23 octobre, à Bellinzone.
- » » 9, (cours préparatoire au rassemblement de division) du 12 au 15 septembre, à Lausanne.
- » » 10, du 21 au 30 mai, à Berne.
- » » 11, du 12 au 21 août, à Aarau.
- » » 12, conjointement avec la brigade d'infanterie XIV, du 16 au 25 septembre, à St-Gall.

c. Cours pour retardataires.

I^{er} cours, du 14 au 23 octobre :

Retardataires des escadrons n°s 1—14 et des compagnies de guides n°s 1, 2, 3, 4, 9 et 10, à Berne.

II^e cours, du 24 octobre au 2 novembre :

Retardataires des escadrons n°s 15—24 et des compagnies de guides n°s 5, 6, 7, 8, 11 et 12, à Zurich.

IV. Artillerie.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

I^{re} partie : pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée,
du 29 août au 9 octobre, à Thoune.

II^e partie : pour l'artillerie de campagne et de position, du 18
octobre au 19 décembre, à Zurich,
pour artificiers et train d'armée, du 18 octobre au 28
novembre, à Zurich.
pour sous-officiers de tous les genres d'artillerie à
avancer au grade de lieutenant dans la landwehr,
du 11 novembre au 15 décembre, à Zurich.

B. Ecole de sous-officiers.

1. Pour toute l'artillerie de campagne (batteries et colonnes de parc), l'artillerie de position, les artificiers et le train d'armée, du 6 mars au 9 avril, à Thoune.

C. Ecoles de recrues.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées et colonnes de parc.

1. Pour recrues des batteries n^os 1—8 (Vaud et Genève) de la I^{re} et II^e brigade d'artillerie et pour les recrues maréchaux-ferrants et serruriers de toutes les batteries et colonnes de parc de la I^{re} et II^e brigade, du 14 mai au 7 juillet, à Bière.
2. Pour recrues des batteries n^os 9—12 (Berne, Fribourg et Neuchâtel) de la II^e brigade et des colonnes de parc n^os 1—4 de la I^{re} et II^e brigade, à l'exception des recrues maréchaux-ferrants et serruriers, du 10 juillet au 2 septembre, à Bière.
3. Pour recrues des batteries n^os 19—21 (Berne) de la IV^e brigade, des batteries n^os 23—30 (Argovie, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne) de la V^e brigade et des batteries n^os 31—32 (Argovie) de la VI^e brigade ainsi que les recrues maréchaux-ferrants, du 23 avril au 16 juin, à Thoune.
4. Pour recrues des batteries n^os 13—18 (Berne) de la III^e brigade et des colonnes de parc n^os 5—10 de la III^e, IV^e et V^e brigade avec les recrues de la colonne de parc n^o 15 d'Uri et du Valais et les recrues maréchaux-ferrants, du 19 juin au 12 août, à Thoune.

5. Pour recrues de la batterie n° 22 (Lucerne) de la IV^e brigade, des batteries n°s 38—42 (Thurgovie, Appenzell, St-Gall) de la VII^e brigade et des batteries n°s 43, 44, 45, 46 et 48 (St-Gall, Lucerne et Tessin) de la VIII^e brigade, avec les recrues de la colonne de parc n° 15 du Tessin et les recrues maréchaux-ferrants, du 29 avril au 22 juin, à Frauenfeld.
6. Pour recrues des batteries n°s 33—37 et 47 (Zurich) et des colonnes de parc n°s 11—16 de la VI^e, VII^e et VIII^e brigade, à l'exception des recrues des Cantons d'Uri, du Tessin et du Valais, ainsi que les recrues maréchaux-ferrants, du 25 juin au 18 août, à Frauenfeld.

b. Batteries de montagne.

7. Pour recrues des deux batteries de montagne n°s 61 et 62 (Grisons et Valais), du 23 avril au 16 juin, à Thoune.

2. Artillerie de position.

8. Pour recrues de toutes les compagnies de position, n°s 1—10, du 22 mai au 15 juillet, à Thoune.

3. Artificiers.

9. Pour recrues des deux compagnies d'artificiers, n°s 1 et 2, du 19 juin au 30 juillet, à Thoune.

4. Train d'armée.

10. Pour recrues du I^{er} et du II^e arrondissement de division, du 20 septembre au 31 octobre, à Bière.
11. Pour recrues du III^e et IV^e arrondissement et les recrues du VIII^e arrondissement du Valais, ainsi que les recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train n°s III, IV et V, du 10 octobre au 20 novembre, à Thoune.
12. Pour recrues du V^e et du VI^e arrondissement, du 29 août au 9 octobre, à Berne.
13. Pour recrues du VII^e et du VIII^e arrondissement, à l'exception des recrues du Valais, ainsi que les recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train n°s VI, VII et VIII, du 16 octobre au 26 novembre, à Frauenfeld.

D. *Cours de répétition.*

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées.

I^{re} brigade :

Régiment n ^o I.	Batterie de 8 ^{cm} n ^o 1,	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 4 au 15 septembre.	à Bière et environs
»	» 8 ^{cm} » 2,		
Régiment n ^o II.	» 10 ^{cm} » 3,		

Régiment n ^o III.	» 10 ^{cm} » 4,	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 4 au 15 septembre.	à Bière et environs
»	» 8 ^{cm} » 5,		

Régiment n ^o III.	» 8 ^{cm} » 6,	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 4 au 15 septembre.	à Bière et environs
»	» 8 ^{cm} » 7,		

IV^e brigade :

Régiment n ^o I.	Batterie de 8 ^{cm} n ^o 19,	du 21 sept. au 8 oct.	
»	» 8 ^{cm} » 20,	à Thoune.	
Régiment n ^o II.	» 10 ^{cm} » 21,	du 2 au 19 septembre,	
»	» 10 ^{cm} » 22,	à Thoune.	

Régiment n ^o III.	» 8 ^{cm} » 23,	du 23 sept. au 10 oct.,	
»	» 8 ^{cm} » 24,	à Zurich.	

V^e brigade :

Régiment n ^o I.	Batterie de 10 ^{cm} n ^o 25,	du 2 au 19 septembre,	
»	» 10 ^{cm} » 28,	à Zurich.	
Régiment n ^o II.	» 8 ^{cm} » 26,	du 25 sept. au 12 oct.,	
»	» 8 ^{cm} » 27,	à Thoune.	

Régiment n ^o III.	» 8 ^{cm} » 29,	du 14 au 31 août, à	
»	» 8 ^{cm} » 30,	Thoune.	

VII^e brigade :

Régiment n ^o I.	Batterie de 10 ^{cm} n ^o 37,	du 28 sept. au 15 oct.,	
»	» 10 ^{cm} » 41,	à Frauenfeld.	
Régiment n ^o II.	» 8 ^{cm} » 38,	du 20 août au 6 sept.,	
»	» 8 ^{cm} » 39,	à Frauenfeld.	

Régiment n ^o III.	» 8 ^{cm} » 40,	du 8 au 25 septembre,	
»	» 8 ^{cm} » 42,	à Frauenfeld.	

b. Colonnes de parc.

Parc de la I ^{re} division.	Colonne de parc n ^o 1,	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 7 au 15 septembre, à Morges.
Parc de la IV ^e division.	» 2,	

» 7,	du 7 au 22 septembre,
» 8,	à Thoune.

Parc de la V ^e division.	{	Colonne de parc n ^o 9, } du 11 au 26 octobre, » 10, } à Zurich.
Parc de la VII ^e division.	{	» 13, } du 20 août au 4 sept., » 14, } à St-Gall.

2. Artillerie de position.

I ^{re} division.	Compagnie de position n ^o	8, } du 7 au 22 septembre, » 9, } à Thoune. *) » 10,
	»	» 1, } du 10 au 27 octobre, » 5, } à Thoune. » 6,
	IV ^e division.	

3. Artificiers.

Compagnie d'artificiers n^o 2, du 5 au 20 août, à Thoune.

4. Train d'armée.

I^{re} division. Bataillon du train n^o I. Cours préparatoire au rassemblement de division, du 8 au 15 septembre.

1. division : à Genève.
2. » à Echallens.

(Le train de ligne assistera aux cours préparatoires de son corps et de ses états-majors.)

IV^e » Bataillon du train n^o IV. I^{re} division: du 3 au 16 mai, à Zurich.

II^e » du 9 au 22 août, à Thoune.

Train de ligne, du 14 au 27 octobre, à Thoune.

Un détachement du train de ligne de la IV^e division sera attaché à la II^{me} partie de l'école préparatoire des officiers d'artillerie, du 12 au 25 novembre, à Zurich.

V^e » Bataillon du train n^o V. I^{re} division: du 25 juillet au 7 août, à Zurich.

II^e » du 23 août au 5 sept., à Thoune.

*) Le cours sera transféré sur la Venoge dès le 15 septembre.

Un détachement de la II^e division avec le train de ligne de la V^e division, du 24 juin au 7 juillet, à Zurich.

Train de ligne de la V^e division, du 16 au 29 avril, à Frauenfeld.

Un détachement du train de ligne sera attaché à la II^e partie de l'école préparatoire des officiers d'artillerie, du 28 octobre au 10 novembre, à Zurich.

VII^e division. Bataillon de train n^o VII. I^{re} division: du 9 au 22 août, à Zurich.

II^e » I^{re} moitié du 22 août au 4 septembre, à St.-Gall; II^e moitié, du 12 au 25 septembre, à St-Gall.

Le train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la VII^e division assisteront aux cours de répétition de leurs corps.

E. Cours spéciaux.

Les cours de serruriers auront lieu pendant les derniers 18 jours des écoles de recrues d'artillerie de campagne n^o 1, Bière, n^o 3 et 4, Thoune, et n^o 5 et 6, Frauenfeld, plus à l'école des recrues d'artillerie de position n^o 8, Thoune.

Les cours de maréchaux-ferrants auront lieu pendant toute la durée des écoles de recrues d'artillerie de campagne n^o 1, Bière, n^o 3 et 4, Thoune, n^o 5 et 6, Frauenfeld, de l'école de recrues d'artillerie de montagne n^o 7, Thoune et des écoles de recrues de train d'armée n^o 11, Thoune, et n^o 13, Frauenfeld.

V. Génie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 18 octobre au 19 décembre, à Zurich.

B. Cours techniques.

Du 10 février au 11 octobre, à Berne.

Du 28 juillet au 9 août, à Liestal.

Les élèves seront appelés par subdivisions à des travaux sur le terrain et au bureau du génie.

C. *Ecoles de recrues.*

1. Ecole de sapeurs n° I pour les recrues des arrondissements de division I à IV et pour les recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^e division.
 Cadres: du 26 mai au 22 juillet, à Liestal.
 Recrues: du 3 juin au 22 juillet, à Liestal.
2. Ecole de sapeurs n° II pour les recrues des arrondissements de division V à VIII, à l'exception des recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^e division.
 Cadres: du 17 juillet au 12 septembre, à Liestal.
 Recrues: du 25 juillet au 12 septembre, à Liestal.
3. Ecole de pontonniers n° I pour recrues des arrondissements de division I et II:
 Cadres: du 24 mars au 20 mai, à Brougg.
 Recrues: du 1 avril au 20 mai, à Brougg.
4. Ecole de pontonniers n° II pour recrues des arrondissements de division III à VIII:
 Cadres: du 14 août au 10 octobre, à Brougg.
 Recrues: du 22 août au 10 octobre, à Brougg.
5. Ecole de pionniers pour recrues de tous les arrondissements de division:
 Cadres: du 19 mai au 15 juillet, à Brougg.
 Recrues: du 27 mai au 15 juillet, à Brougg.

Observation. Les recrues armuriers seront appelés à l'école de Zofingue. Les recrues tambours de classes antérieures recevront leur instruction dans les écoles de recrues d'infanterie de l'arrondissement respectif.

, D. *Cours de répétition.*

a. Bataillons du génie.

Bataillon n° 1.	Compagnie de sapeurs, à	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 6 au 15 septembre.
	Bussigny,	
	Compagnie de pontonniers, à La Plaine (Genève),	
Bataillon n° 4.	Compagnie de pionniers, à	
	Bussigny,	
	Compagnie de sapeurs, du 6 au 21 mai, à Liestal.	
	» » pontonniers, du 1 au 16 mai, à Brougg.	
	» » pionniers, du 26 juin au 11 juillet, à Brougg.	

Bataillon n° 5.	Compagnie de sapeurs, du 17 sept. au 2 oct., à Liestal.
	» » pontonniers, du 17 juillet au 1 août, à Brougg.
	» » pionniers, du 17 juillet au 1 août, à Brougg.
	» » sapeurs, du 28 août au 12 septembre, au Luziensteig.
Bataillon n° 7.	» » pontonniers, du 5 au 20 août, à Brougg.
	» » pionniers, du 5 au 20 août, à Brougg.

Observation. Les serruriers, armurier et charron du bataillon du génie n° 1 entreront au service avec leur bataillon.

b. Pionniers d'infanterie.

- I^{re} division : avec les sapeurs et les pionniers du bataillon du génie n° 1. Cours préparatoire au rassemblement de division, du 6 au 15 septembre, à Bussigny.
- IV^e » tous les pionniers de la division, du 6 au 21 mai, à Liestal.
- V^e » tous les pionniers de la division, du 17 septembre au 2 octobre, à Liestal.
- VII^e » en même temps que leur bataillon.

E. Cours spéciaux.

1. Pour serruriers et charrons des bataillons du génie n°s 4, 5 et 7, du 9 au 24 octobre, à Thoune.
2. Pour armuriers des bataillons du génie n°s 4, 5 et 7, dn 3 au 18 octobre, à Zofingue.

F. Inspections de la landwehr.

- Bataillon du génie n° 1. Soldats du canton de Genève, le 28 août, à Genève.
- Soldats des autres cantons, le 29 août, à Lausanne.
- » 2. Soldats du canton de Berne, le 27 août, à Tavannes.
- Soldats des autres cantons, le 29 août, à Lausanne.
- » 3. Le 4 septembre, à Berne.
- » 4. Compagnie de sapeurs, le 4 septembre, à Berne.
- Compagnie de pontonniers, le 5 sept., à Aarau.

- Bataillon du génie n° 5. Le 5 sept. à Aarau.
 » » 6. Le 10 septembre, à Baden.
 » » 7. Le 28 août, à Winterthour.
 » » 8. Compagnie de sapeurs, le 31 octobre,
 à Bellinzone.

VI. Service sanitaire.

I. Section médicale.

A. Ecoles de recrues.

1. Cours préparatoire pour les recrues.

Pour recrues du V^e et VII^e arrondissement de division, du 16 au 26 mars, à Zurich.

- » I^{er} et II^e arrondissement de division, sans les recrues de langues allemande et française du VIII^e arrondissement, du 11 au 21 mai, à Lausanne.
 » III^e et IV^e arrondissement de division avec les recrues de langue allemande du II^e arrondissement, du 13 au 23 juillet, à Berne.
 » VI^e et VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langues française ou italienne, du 7 au 17 sept., à Zurich.

2. Ecoles de recrues.

Recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division sans les recrues de langues allemande et française du VIII^e arrondissement :

- Le tiers de la troupe, du 22 mai au 25 juin, à Lausanne.
 » » du 23 mai au 26 juin, à Lucerne.
 » » du 23 mai au 26 juin, à Soleure.

» III^e et IV^e arrondis. de division, avec les recrues de langue allemande du II^e arrondissement :

- Le tiers de la troupe, du 24 juillet au 27 août, à Berne.
 » » du 25 juillet au 28 août, à Lucerne.
 » » du 25 juillet au 28 août, à Soleure.

Recrues du V^e et VII^e arrondissement de division :

Le tiers de la troupe, du 27 mars au 30 avril, à Zurich.

» » du 28 mars au 1^{er} mai, à Berne.

» » du 28 mars au 1^{er} mai, à Soleure.

» VI^e et VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langues française et italienne :

Le tiers de la troupe, du 18 sept. au 22 octobre, à Zurich.

» » du 19 sept. au 23 octobre, à Berne.

» » du 19 sept. au 23 octobre, à Soleure.

(L'école de recrues pour les recrues du Canton du Tessin est supprimée pour l'année 1879.)

B. Cours de répétition.

1. Cours de répétition d'opérations.

1. Cours de répétition d'opérations pour médecins d'un certain âge, du 24 mars au 5 avril, à Zurich.
2. » » » pour médecins d'un certain âge, du 21 avril au 3 mai, à Berne.
3. » » » pour médecins d'un certain âge, du 8 au 20 septembre, à Bâle.

2. Service d'ambulance.

1. Ambulances n^os 2, 4 et 5 et une partie du personnel sanitaire des unités de troupes de la I^{re} division d'armée (cours préparatoire au rassemblement de division), du 6 au 15 septembre, à Moudon.
2. » » 31 et une partie du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n^o XIII, du 20 août au 4 septembre, à St-Gall.
3. » » 33 et une partie du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n^o XIV et du bataillon de carabiniers n^o 7, du 10 au 25 septembre, à St-Gall.

C. Cours pour chefs de lazarets de campagne.

Pour tous les chefs de lazarets de campagne, du 28 juin au 4 juillet, à Zurich.

D. Ecoles préparatoires d'officiers.

1. Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 4 avril au 1^{er} mai, à Berne.
2. » » de langue française, du 30 mai au 26 juin, à Lucerne.
3. » » de langue allemande, du 25 sept. au 22 octobre, à Zurich.

E. Ecoles de sous-officiers.

1. Pour sous-officiers de langue allemande, du 10 au 30 avril, à Zurich.
2. » » française, du 5 au 25 juin, à Lausanne.
3. » » allemande, du 7 au 27 août, à Berne.

F. Cours d'infirmiers dans les hôpitaux.

Du 2 janvier au 30 décembre, dans divers hôpitaux.

II. *Section vétérinaire.*

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 25 août au 20 septembre, à Zurich.

B. Ecoles de recrues.

Les vétérinaires doivent faire leur service de recrues à l'école de recrues d'artillerie de campagne fixée pour leurs arrondissements de division et ils y seront envoyés habillés, armés et équipés comme recrues du train.

C. Cours de répétition.

Pour officiers vétérinaires, du 7 au 20 septembre, à Zurich.

D. Cours de maréchaux-ferrants.

1. Cavalerie.

Recrues maréchaux-ferrants de tous les Cantons (conjointement avec l'école de recrues de cavalerie), du 1^{er} août au 1^{er} octobre, à Aarau.

2. Artillerie.

Recrues maréchaux-ferrants de toutes les batteries et colonnes de parc de la I^{re} et II^e brigade d'artillerie (conjointement avec l'école de recrues), du 14 mai au 7 juillet, à Bière.

Recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train n°s III, IV et V (conjointement avec l'école de recrues), du 10 octobre au 20 novembre, à Thoune.

» » des bataillons du train n°s VI, VII et VIII (conjointement avec l'école de recrues), du 16 octobre au 26 novembre, à Frauenfeld.

Les autres recrues serruriers et maréchaux-ferrants de batteries et de colonnes de parc doivent être envoyées aux écoles de recrues d'artillerie de campagne et de montagne auxquelles les détachements de recrues des batteries et des colonnes de parc doivent assister, batteries et colonnes de parc dans lesquelles ces ouvriers doivent être incorporés plus tard.

VII. Troupes d'administration.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

- I. Ecole, du 25 janvier au 28 février, à Thoune.
- II. Ecole, du 28 mars au 1^{er} mai, à Thoune.

B. Ecoles de sous-officiers.

- I. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes de la III^e—VIII^e division, du 2 au 22 mars, à Thoune.
- II. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes de la III^e—VIII^e division, du 8 au 28 mai, à Thoune.
- III. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes de la I^e et II^e division, du 1^{er} au 21 juin, à Genève.

C. Ecole d'officiers.

Du 25 juin au 5 août, à Thoune.

D. Ecole de recrues.

Du 29 juin au 12 août, à Thoune.

E. Cours de répétition.

1. Pour la compagnie d'administration n° 1, du 7 au 15 septembre, à Echallens. Cours préparatoire au rassemblement de division.

- | | | | |
|----|--|------------------------|-----------------------------|
| 2. | Pour la compagnie d'administration n° 3, | du 25 août au 3 sept., | |
| | | à Thoune. | |
| 3. | » | » | » 4, du 14 au 23 août, à |
| | | | Thoune. |
| 4. | » | » | » 5, du 25 août au 3 sept., |
| | | | à Thoune. |
| 5. | » | » | » 6, du 20 août au 4 sept., |
| | | | à St-Gall. |
| 6. | » | » | » 7, du 10 au 25 sept., à |
| | | | St-Gall. |
| 7. | » | » | » 8, du 14 au 23 août, à |
| | | | Thoune. |

VIII. Ecoles centrales.

- | | | |
|----------------|-----|--|
| Ecole centrale | I. | Pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes les armes et pour les adjudants, du 5 juin au 16 juillet, à Thoune. |
| » | II. | Pour capitaines de bataillons de carabiniers et de fusiliers, du 20 mars au 30 avril, à Thoune. |

IX. Manœuvres de la 1^{re} division de l'armée.

Les unités de troupe entreront en ligne à la clôture des cours préparatoires. La contrée située entre Echallens, Morges et Lausanne a été choisie comme terrain de manœuvres.

Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.

(Le jour d'entrée est le jour avant et celui du licenciement
le jour après celui indiqué.)

Place d'armes d'Aarau.

1. Cours de répétition d'infanterie (I), du 2 au 17 mars :
Bataillon de fusiliers n° 55.
2. Cours de répétition d'infanterie (II), du 20 mars au 4 avril :
Bataillon de fusiliers n° 56.
3. Ecole de cadres de cavalerie, du 8 avril au 19 mai :
Un certain nombre d'officiers et de sous-officiers de dragons et de guides.
4. Cours de répétition d'infanterie (III), du 15 au 30 avril :
Bataillon de fusiliers n° 60.
5. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 29 avril au 18 juin :
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons d'Argovie, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne :
Cadres, du 29 avril au 18 juin.
Recrues, du 7 mai au 18 juin.
6. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de recrues et de recharge, du 2 mai au 30 juillet.
7. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 29 mai au 13 juin :
Bataillon de fusiliers n° 99.
8. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 24 juin au 13 août :
Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons d'Argovie, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne (recrues tambours, voir cours n° 223) :
Cadres, du 24 juin au 13 août.
Recrues, du 2 juillet au 13 août.

9. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de la troupe incorporée avant 1875, du 11 au 30 juillet.
10. Ecole de recrues de cavalerie, du 30 juillet au 1^{er} octobre :
Recrues des escadrons n° 7—15 et n° 23, recrues de dragons de langue allemande du Canton de Fribourg et toutes les recrues maréchaux-ferrants :
Cadres, du 30 juillet au 1^{er} octobre.
Recrues, du 1^{er} août au 1^{er} octobre.
11. Ecole préparatoire d'officiers de cavalerie, du 3 août au 1^{er} octobre :
Pour dragons et guides de tous les Cantons.
12. Cours de répétition de cavalerie (I), du 12 au 21 août :
Compagnie de guides n° 11.
13. Cours de répétition d'infanterie (V), du 19 août au 3 septembre :
Bataillon de fusiliers n° 57.
14. Cours de répétition de cavalerie (II), du 26 août au 4 septembre :
Compagnie de guides n° 5.
15. Inspection de landwehr, le 5 septembre :
Bataillon du génie n° 4, compagnie de pontonniers.
» » » 5, » »
16. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 9 au 24 septembre :
Bataillon de fusiliers n° 58.
17. Cours de répétition d'infanterie (VII), du 9 au 24 septembre
Bataillon de fusiliers n° 59.
18. Cours de répétition d'infanterie (VIII), du 30 septembre au 15 octobre :
Bataillon de carabiniers n° 5.
19. Cours de répétition de cavalerie (III), du 7 au 16 octobre :
Régiment de dragons n° 8.
Escadrons n°s 22, 23 et 24.
20. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du V^e arrondissement de division, du 25 octobre au 5 décembre.
21. Cours de répétition d'infanterie (IX), du 11 au 26 novembre :
Retardataires du V^e arrondissement de division.

Place d'armes d'Altorf.

22. Ecole de recrues d'infanterie du 29 juillet au 17 septembre :
 Recrues d'infanterie des Cantons de Glaris, Uri et Schwyz (VIII), la moitié des recrues du Valais (VIII) et les retardataires éventuels :
 Cadres, du 29 juillet au 17 septembre.
 Recrues, du 6 août au 17 septembre.

Place d'armes de Baden.

23. Inspection de landwehr :
 Bataillon du génie n° 6, le 10 septembre.

Place d'armes de Bâle.

24. Cours de répétition sanitaire, du 8 au 20 septembre :
 Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.

Place d'armes de Bellinzone.

25. Ecole de recrues d'infanterie, du 18 mars au 7 mai :
 Recrues d'infanterie du Canton du Tessin et les recrues de langue italienne du Canton des Grisons (Misox et Calanca) et les recrues tambours et trompettes de langue italienne :
 Cadres, du 18 mars au 7 mai.
 Recrues, du 26 mars au 7 mai.
26. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VIII^e arrondissement de division, du 23 septembre au 3 novembre.
27. Cours de répétition de cavalerie, du 14 au 23 octobre :
 Compagnie de guides n° 8, troupe du Canton du Tessin.
28. Inspection de landwehr :
 Bataillon du génie n° 8, compagnie de sapeurs, le 31 octobre.

Place d'armes de Berne.

29. Cours de remonte de cavalerie (I) pour chevaux de recrues et de rechange, du 3 novembre 1878 au 30 janvier 1879.
30. Etat-major général. Travaux de subdivision, du 6 janvier au 30 avril :
 Un certain nombre d'officiers de l'état-major général et de la section des chemins de fer.

31. Cours de remonte de cavalerie (II) pour chevaux de la troupe incorporée avant 1875, du 11 au 30 janvier.
32. Ecole de recrues de cavalerie, du 31 janvier au 4 avril :
 Recrues de langue française des escadrons n^{os} 1—6 et recrues de dragons de langue française du Jura bernois :
 Cadres, du 31 janvier au 4 avril,
 Recrues, du 2 février au 4 avril.
33. Cours technique pour officiers du génie, du 10 février au 11 octobre.
34. Ecole de recrues sanitaires (I), du 28 mars au 1^{er} mai :
 Un tiers des recrues du V^e et VII^e arrondissement de division.
35. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 3 avril au 23 mai :
 Un tiers des recrues d'infanterie du Canton de Berne (III) :
 Cadres, du 3 avril au 23 mai.
 Recrues, du 11 avril au 23 mai.
36. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 4 avril au 1^{er} mai :
 Médecins et pharmaciens de langue allemande.
37. Cours de répétition sanitaire, du 21 avril au 3 mai :
 Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
38. Ecole d'état-major général (I) avec reconnaissance, du 11 mai au 21 juin.
39. Cours de répétition de cavalerie (I), du 21 au 30 mai :
 Compagnie de guides n^o 10.
40. Cours de répétition de cavalerie (II), du 4 au 13 juin :
 Régiment n^o II, escadrons n^{os} 4, 5 et 6.
41. Cours de répétition de cavalerie (III), du 4 au 13 juin :
 Compagnie de guides n^o 2.
42. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 5 juin au 25 juillet :
 Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues trompettes du Canton de Berne (III) :
 Cadres, du 5 juin au 25 juillet.
 Recrues, du 13 juin au 25 juillet.
43. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 13 au 23 juillet :
 Recrues du III^e et IV^e arrondissement de division et recrues de langue allemande du II^e arrondissement de division.
44. Ecole d'état-major général (II) avec reconnaissance, du 13 juillet au 23 août.

45. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 20 au 29 juillet :
Régiment n° III, escadrons n°s 7, 8 et 9.
46. Cours de répétition de cavalerie (V), du 20 au 29 juillet :
Compagnie de guides n° 3.
47. Ecole de recrues sanitaires (II), du 24 juillet au 27 août :
Un tiers des recrues du III^e et IV^e arrondissement de division et les recrues de langue allemande du II^e arrondissement de division.
48. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 31 juillet au 19 septembre :
Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues tambours du Canton de Berne (III) :
Cadres, du 31 juillet au 19 septembre.
Recrues, du 8 août au 19 septembre.
49. Cours de répétition de cavalerie (VI), du 6 au 15 août :
Régiment n° 5, escadrons n°s 13, 14 et 15.
50. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 7 au 27 août :
Sous-officiers de langue allemande.
51. Ecole de recrues d'artillerie, du 29 août au 9 octobre :
Recrues du train d'armée du V^e et VI^e arrondissement de division.
52. Inspection de landwehr, le 4 septembre :
Bataillon du génie n° 3.
» » 4, compagnie de sapeurs.
53. Ecole de recrues sanitaires (III), du 19 septembre au 23 octobre :
Un tiers des recrues du VI^e et VIII^e arrondissement de division.
54. Cours de répétition d'infanterie du 23 septembre au 8 octobre :
Manœuvres de régiment.
Régiment n° 13.
Etat-major.
Troupes : bataillons de fusiliers n°s 37, 38 et 39.
54. Etat-major général. Travaux de subdivision, du 1^{er} octobre au 31 décembre :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général et de la section des chemins de fer.
56. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du III^e arrondissement de division, du 9 octobre au 19 novembre.

57. Cours de répétition de cavalerie (VII), du 14 au 23 octobre :
 Retardataires des escadrons n°s 1 à 14 et des compagnies de guides n°s 1, 2, 3, 4, 9 et 10.

Place d'armes de Bière.

58. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 14 mai au 7 juillet :
 Recrues des batteries n° 1 à — 8 (Vaud et Genève), de la I^{re} et II^e brigade d'artillerie avec toutes les recrues maréchaux-ferrants et serruriers de toutes les batteries et colonnes de parc de la I^{re} et II^e brigade.
59. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 10 juillet au 2 septembre :
 Recrues des batteries n°s 9 — 12 (Berne, Fribourg et Neuchâtel) de la II^e brigade et des colonnes de parc n°s 1 — 4 de la I^{re} et II^e brigade, à l'exception des recrues maréchaux-ferrants et serruriers.
60. Cours de répétition d'artillerie du 4 au 15 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division.
 I^{re} brigade. { I^{er} régiment. Batteries de 8^{em} n°s 1 et 2.
 { II^e » » de 10^{em} n°s 3 et 4.
 { III^e » » de 8^{em} n°s 5 et 6.
61. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 20 septembre au 31 octobre :
 Recrues du train d'armée du I^{er} et II^e arrondissement.

Place d'armes de Bottens.

62. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 11.

Place d'armes de Brougg.

63. Ecole de recrues du génie (I), du 24 mars au 20 mai :
 Recrues de pontonniers du I^{er} et II^e arrondissement de division.
 Cadres: du 24 mars au 20 mai.
 Recrues: du 1^{er} avril au 20 mai.
64. Cours de répétition du génie (I), du 1^{er} au 16 mai :
 Bataillon n° 4, compagnie de pontonniers.

65. Ecole de recrues du génie (II), du 19 mai au 15 juillet :
 Recrues pionniers de tous les arrondissements de division :
 Cadres: du 19 mai au 15 juillet.
 Recrues: du 27 mai au 15 juillet.
66. Cours de répétition du génie (II), du 26 juin au 11 juillet :
 Bataillon n° 4, compagnie de pionniers.
67. Cours de répétition du génie (III), du 17 juillet au 1^{er} août :
 Bataillon n° 5, compagnie de pontonniers.
 » » pionniers.
68. Cours de répétition du génie (IV), du 5 au 20 août :
 Bataillon n° 7, compagnie de pontonniers.
 » » pionniers.
69. Ecole de recrues du génie (III), du 14 août au 10 octobre :
 Recrues pontonniers des arrondissements de division III
 — VIII.
 Cadres: du 14 août au 10 octobre.
 Recrues: du 22 août au 10 octobre.

Places d'armes de Bussigny.

70. Cours de répétition du génie, du 6 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon du génie n° I, compagnie de sapeurs.
 » » pionniers et les
 pionniers d'infanterie de la 1^{re}
 division de l'armée.

Places d'armes de Champvent et Mathod.

71. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 3.

Place d'armes de Coire.

72. Ecole de recrues d'infanterie, du 13 mai au 2 juillet :
 Recrues d'infanterie de langue allemande du Canton des
 Grisons, la moitié des recrues d'infanterie du Canton du
 Valais (VIII) et les recrues trompettes et tambours de
 langue allemande.
 Cadres: du 13 mai au 2 juillet.
 Recrues: du 21 mai au 2 juillet.

Place d'armes de Colombier.

73. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 27 mars au 16 mai :
 Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues tambours des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II).
 Cadres: du 27 mars au 16 mai.
 Recrues: du 4 avril au 16 mai.
74. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 22 mai au 11 juillet :
 Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II) :
 Cadres: du 22 mai au 11 juillet.
 Recrues: du 30 mai au 11 juillet.
75. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 17 juillet au 5 septembre :
 Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II) :
 Cadres: du 17 juillet au 5 septembre.
 Recrues: du 25 juillet au 5 septembre.
76. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du II^e arrondissement de division, du 29 septembre au 9 novembre.

Place d'armes d'Echallens.

77. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 98.
78. Cours de répétition de troupes d'administration, du 7 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Compagnie d'administration n° 1..
79. Cours de répétition d'artillerie, du 8 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon du train n° I, 2^e division.
 (Le train de ligne avec les cours préparatoires de ses corps et de leurs états-majors.)

Place d'armes d'Essertines.

80. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 5.

Place d'armes de Fey.

81. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre.

Cours préparatoire au rassemblement de division :

Bataillon de fusiliers n° 9.

Place d'armes de Frauenfeld.

82. Cours de répétition d'artillerie (I), du 16 au 29 avril :

Train de ligne de la V^e division.

83. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 29 avril au 22 juin :

Recrues de la batterie n° 22 (Lucerne) de la IV^e brigade, des batteries n°s 38 à 42 (Thurgovie, Appenzell, St-Gall) de la VII^e brigade et des batteries n°s 43, 44, 45, 46 et 48 (St-Gall, Lucerne et Tessin) de la VIII^e brigade, recrues de la colonne de parc n° 15 du Tessin et recrues maréchaux-ferrants.

84. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 25 juin au 18 août :

Recrues des batteries n°s 33 à 37 et 47 (Zurich) et des colonnes de parc n°s 11 à 16 de la VI^e, VII^e et VIII^e brigade, à l'exception des recrues d'Uri, du Tessin et du Valais, plus les recrues maréchaux-ferrants.

85. Cours de répétition d'artillerie (II), du 20 août au 6 septembre :

VII^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 38.
II^e régiment, } » » 8^{cm} » 39.

86. Cours de répétition d'artillerie (III), du 8 au 25 septembre :

VII^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 40.
III^e régiment, } » » 8^{cm} » 42.

87. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 28 septembre au 15 octobre :

VII^e brigade, } batterie de 10^{cm} n° 37.
I^{er} régiment, } » » 10^{cm} » 41.

88. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 16 octobre au 26 novembre :

Recrues pour le train de ligne du VII^e et VIII^e arrondissement, à l'exception des recrues du Valais, plus les recrues maréchaux-ferrants pour les bataillons du train n°s VI, VII et VIII.

Place d'armes de Fribourg.

89. Ecole de tir (I) pour officiers, du 3 au 30 août :
 Un certain nombre d'officiers d'infanterie
90. Ecole de tir (II) pour officiers et sous-officiers, du 3 septembre au 14 octobre.
 Un certain nombre d'officiers d'infanterie, du 3 au 30 septembre.
 Un certain nombre de sous-officiers d'infanterie, du 17 septembre au 14 octobre.

Place d'armes de St-Gall.

91. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 2 avril au 22 mai :
 Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes des Cantons de Thurgovie, St-Gall et des deux Appenzell :
 Cadres, du 2 avril au 22 mai.
 Recrues, du 10 avril au 22 mai.
92. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 25 juin au 14 août :
 Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes des Cantons de Thurgovie, St-Gall et des deux Appenzell :
 Cadres, du 25 juin au 14 août.
 Recrues, du 3 juillet au 14 août.
93. Cours de répétition d'infanterie (I), du 20 août au 4 septembre :
 Manœuvres de brigade :
 Brigade d'infanterie n° XIII.
 Etat-major de brigade, du 19 août au 4 septembre.
 Régiment n° 25. Etat-major. Troupes : bataillons de fusiliers n°s 73, 74 et 75, du 20 août au 4 septembre.
94. Cours de répétition d'artillerie (I), du 20 août au 4 septembre :
 Parc de la VII^e division, colonnes de parc n°s 13 et 14.
95. Cours de répétition sanitaire (I), du 20 août au 4 septembre :
 Ambulance n° 31 et une partie du personnel sanitaire de la XIII^e brigade d'infanterie.
96. Cours de répétition de troupes d'administration (I), du 20 août au 4 septembre :
 Compagnie d'administration n° 6.

97. Cours de répétition d'artillerie (II), du 22 août au 4 septembre :
Bataillon du train n° VII, 2^e division, 1^{re} moitié.
Le train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la VII^e division, avec les cours de répétition de leurs corps.
98. Cours de répétition de cavalerie (I), du 26 août au 4 septembre :
Régiment n° VII, escadron n° 21, conjointement avec la XIII^e brigade d'infanterie.
99. Cours de répétition de cavalerie (II), du 26 août au 4 septembre :
Compagnie de guides n° 7, conjointement avec la XIII^e brigade d'infanterie.
100. Cours de répétition d'infanterie (II), du 10 au 25 septembre :
Manœuvres de brigade :
Brigade d'infanterie n° XIV.
Etat-major de brigade, du 9 au 25 septembre.
Régiment n° 28. Etat-major. Troupes : bataillons de fusiliers n°s 82, 83 et 84, du 10 au 25 septembre.
101. Cours de répétition sanitaire (II), du 10 au 25 septembre :
Ambulance n° 33 et une partie du personnel sanitaire de la XIV^e brigade d'infanterie et du bataillon de carabiniers n° 7.
102. Cours de répétition d'administration (II), du 10 au 25 septembre :
Compagnie d'administration n° 7.
103. Cours de répétition d'artillerie (III), du 12 au 25 septembre :
Bataillon du train n° VII, 2^e division, II^e moitié.
(Le train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la VII^e division avec les cours de répétition de leurs corps.)
104. Cours de répétition de cavalerie (III), du 16 au 25 septembre :
Régiment n° VII, escadrons n° 19 et 20, conjointement avec la XIV^e brigade d'infanterie.
105. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 16 au 25 septembre :
Compagnie de guides n° 12, conjointement avec la XIV^e brigade d'infanterie.

Place d'armes de Genève.

106. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 4 mars au 23 avril :

Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues-trompettes des Cantons de Vaud, Genève et Valais (I) :

Cadres, du 4 mars au 23 avril.

Recrues, du 12 mars au 23 avril.

107. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 29 avril au 18 juin :

Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Vaud, Genève et Valais (I) :

Cadres, du 29 avril au 18 juin.

Recrues, du 7 mai au 18 juin.

108. Ecole de sous-officiers de troupes d'administration, du 1^{er} au 21 juin :

Sous-officiers et soldats de toutes les armes de la I^{re} et II^e division.

109. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 25 juin au 14 août :

Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues-tambours des Cantons de Vaud, Genève et Valais (I) :

Cadres, du 25 juin au 14 août.

Recrues, du 3 juillet au 14 août.

110. Inspection de landwehr, bataillon du génie n^o 1, le 28 août :

Soldats du Canton de Genève.

111. Cours de répétition d'artillerie, du 8 au 15 septembre :

Cours préparatoire au rassemblement de division :

Bataillon du train n^o I, 1^{re} division.

(Le train de ligne avec les cours préparatoires de ses corps et états-majors.)

112. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du 1^{er} arrondissement de division, du 3 octobre au 13 novembre.

113. Cours de répétition d'infanterie, du 15 au 30 octobre :

Retardataires de la I^{re} division d'armée.

Place d'armes de Goumoëns-la-Ville.

114. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre ;

Cours préparatoire au rassemblement de division :

Bataillon de fusiliers n^o 8.

Place d'armes d'Hérisau.

115. Ecole de recrues d'infanterie, du 14 mai au 3 juillet :
 Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues-tambours des
 Cantons de Thurgovie, St-Gall et des deux Appenzell :
 Cadres, du 14 mai au 3 juillet.
 Recrues, du 22 mai au 3 juillet.
116. Cours de répétition d'infanterie (I), du 20 août au 4 septembre :
 Manœuvres de brigade :
 Brigade d'infanterie n° XIII.
 Etat-major de brigade, du 19 août au 4 septembre.
 Régiment n° 26. Etat-major. Troupes : bataillons de fu-
 siliers n°s 76, 77, 78, du 20 août au 4 septembre.
117. Cours de répétition d'infanterie (II), du 10 au 25 septembre :
 Manœuvres de brigade :
 Brigade d'infanterie n° XIV.
 Régiment n° 27. Etat-major. Troupes : bataillons de fu-
 siliers n°s 79, 80, 81, et bataillon de carabiniers n° 7.
118. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VII^e arrondissement de division, du 23 octobre au 3 décembre.
119. Cours de répétition d'infanterie (III), du 6 au 21 novembre :
 Retardataires de la VII^e division d'armée.

Place d'armes de La Plaine (Genève).

120. Cours de répétition du génie, du 6 au 15 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon du génie n° 1, compagnie de pontonniers.

Place d'armes de Lausanne.

121. Cours préparatoire de recrues sanitaires, du 11 au 21 mai :
 Recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division (sans les
 recrues de langue allemande) avec les recrues de langue
 française du VIII^e arrondissement.
122. Ecole de recrues sanitaires, du 22 mai au 25 juin :
 Un tiers des recrues du I^{er} et II^e arrondissement de divi-
 sion (sans les recrues de langue allemande) avec les re-
 crues de langue française du VIII^e arrondissement.
123. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 5 au 25 juin :
 Pour sous-officiers de langue française.

124. Inspection de landwehr :

Bataillon du génie n° 1, le 29 août :

Soldats du bataillon du génie n° 1, à l'exception de ceux du Canton de Genève.

125. Inspection de landwehr :

Bataillon du génie n° 2, le 29 août :

Soldats du bataillon du génie n° 2, à l'exception de ceux du Canton de Berne.

126. Cours de répétition de cavalerie, du 12 au 15 septembre :

Cours préparatoire au rassemblement de division :

Compagnies de guides n°s 1 et 9.

Place d'armes de Liestal.

127. Ecole de recrues d'infanterie, du 11 mars au 30 avril :

Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes des Cantons d'Argovie, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne :

Cadres, du 11 mars au 30 avril.

Recrues, du 19 mars au 30 avril.

128. Cours de répétition du génie (I), du 6 au 21 mai :

Bataillon du génie n° IV, compagnie de sapeurs.

129. Cours de répétition du génie (II), du 6 au 21 mai :

Tous les pionniers d'infanterie de la IV^e division de l'armée.

130. Cours de répétition d'infanterie (I), du 8 au 23 mai :

Bataillon de fusiliers n° 49.

131. Ecole de recrues du génie (I), du 26 mai au 22 juillet :

Recrues-sapeurs des arrondissements de division I—IV, et des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^e division :

Cadres, du 26 mai au 22 juillet.

Recrues, du 3 juin au 22 juillet.

132. Cours de répétition d'infanterie (II), du 15 au 30 juillet :

Bataillon de fusiliers n° 50.

133. Ecole de recrues du génie (II), du 17 juillet au 12 septembre :

Recrues-sapeurs des arrondissements de division V—VIII, à l'exception des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^e division :

Cadres, du 17 juillet au 12 septembre.

Recrues, du 25 juillet au 12 septembre.

134. Cours technique pour officiers du génie, du 28 juillet au 9 août:
 Un certain nombre d'officiers du génie.
135. Cours de répétition d'infanterie (III), du 2 au 17 août:
 Bataillon de fusiliers n° 54.
136. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 19 août au 3 septembre:
 Bataillon de fusiliers n° 52.
137. Cours de répétition d'infanterie (V), du 9 au 24 septembre:
 Bataillon de fusiliers n° 53.
138. Cours de répétition du génie (III), du 17 septembre au 2 octobre:
 Bataillon du génie n° V, compagnie de sapeurs.
139. Cours de répétition du génie (IV), du 17 septembre au 2 octobre:
 Tous les pionniers d'infanterie de la V^e division de l'armée.
140. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 30 septembre au 15 octobre:
 Bataillon de fusiliers n° 51.
141. Ecole de tir pour officiers, du 19 octobre au 15 novembre:
 Un certain nombre d'officiers d'infanterie.

Place d'armes de Lucerne.

142. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 11 mars au 30 avril:
 La moitié des recrues d'infanterie, tambours et trompettes des Cantons de Berne (IV), Lucerne, Unterwalden-le-Haut et le Bas et Zoug.
 Cadres, du 11 mars au 30 avril.
 Recrues, du 19 mars au 30 avril.
143. Cours de répétition d'infanterie (I), du 4 au 19 mai:
 Manœuvres de régiment.
 Régiment n° 14.
 Etat-major.
 Troupes: bataillons de fusiliers n°s 40, 41 et 42.
144. Cours de répétition de cavalerie (I), du 10 au 19 mai:
 Conjointement avec le régiment d'infanterie n° 14.
 Escadron de dragons n° 12.

145. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 22 mai au 11 juillet :
 La moitié des recrues d'infanterie, des recrues tambours et
 des recrues trompettes des Cantons de Berne (IV), Lucerne,
 Unterwalden-le-Haut, Unterwalden-le-Bas et Zoug.
 Cadres, du 22 mai au 11 juillet.
 Recrues, du 30 mai au 11 juillet.
146. Ecole de recrues sanitaires (I), du 23 mai au 26 juin :
 Un tiers des recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division (sans les recrues de langue allemande) et les recrues de langue française du VIII^e arrondissement.
147. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 30 mai au 26 juin :
 Pour médecins et pharmaciens de langue française.
148. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 14 juillet au 2 septembre :
 Recrues-instituteurs de tous les Cantons, du Tessin deux années :
 Cadres, du 14 juillet au 2 septembre.
 Recrues, du 22 juillet au 2 septembre.
149. Ecole de recrues sanitaires (II), du 25 juillet au 28 août :
 Un tiers des recrues des III^e et IV^e arrondissements de division.
150. Cours de remonte de cavalerie (IV) pour chevaux de recrues et de rechange, du 31 juillet au 28 octobre.
151. Cours de répétition de cavalerie (II), du 27 août au 5 septembre :
 Compagnie de guides n° 4.
152. Cours de répétition d'infanterie (II), du 4 au 19 septembre :
 Manœuvres de régiment.
 Régiment n° 15.
 Etat-major.
 Troupes : bataillons de fusiliers n° 43, 44 et 45.
 » carabiniers n° 4.
153. Cours de répétition de cavalerie (III), du 10 au 19 septembre, conjointement avec le régiment d'infanterie n° 15 :
 Escadron de dragons n° 10.
154. Cours de répétition d'infanterie (III), du 23 septembre au 8 octobre :
 Manœuvres de régiment.
 Régiment n° 16.
 Etat-major.
 Troupes : bataillons de fusiliers n° 46, 47 et 48.

155. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 29 septembre au 8 octobre, conjointement avec le régiment d'infanterie n° 16 :
 Escadron de dragons n° 11.
156. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du IV^e arrondissement de division, du 18 octobre au 28 novembre.
157. Ecole de recrues de cavalerie, du 28 octobre au 30 décembre :
 Recrues de toutes les compagnies de guides :
 Cadres, du 28 octobre au 30 décembre.
 Recrues, du 30 octobre au 30 décembre.
158. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 29 octobre au 13 novembre :
 Retardataires du IV^e arrondissement de division.

Place d'armes de Luziensteig.

159. Cours de répétition du génie, du 28 août au 12 septembre :
 Bataillon du génie n° VII, compagnie de sapeurs.

Place d'armes de Morges.

160. Cours de répétition d'artillerie, du 7 au 15 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Parc de la I^e division, colonnes de parc n°s 1 et 2.

Place d'armes de Moudon.

161. Cours de répétition sanitaire, du 6 au 15 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division. Ambulances n°s 2, 4 et 5 et une partie du personnel sanitaire des unités de troupes de la I^e division de l'armée.

Places d'armes d'Orzens et Oppens.

162. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 6.

Place d'armes de Payerne.

163. Cours de répétition de cavalerie, du 12 au 15 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Régiment n° 1, escadrons n°s 1, 2 et 3.

Place d'armes de Poliez-le-Grand.

164. Cours de répétition d'infanterie, dn 6 au 15 septembre :

Cours préparatoire au rassemblement de division :

Bataillon de fusiliers n° 10.

Places d'armes de Poliez-Pittet et Villars-Tiercelin.

165. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre :

Cours préparatoire au rassemblement de division :

Bataillon de fusiliers n° 12.

Places d'armes de Pomy et Cronay.

166. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre :

Cours préparatoire au rassemblement de division :

Bataillon de fusiliers n° 4.

Places d'armes de Romanel et Cheseaux.

167. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre :

Cours préparatoire au rassemblement de division :

Bataillon de carabiniers n° 1.

Place d'armes de Soleure.

168. Ecole de recrues sanitaires (I), du 28 mars au 1^{er} mai :

Un tiers des recrues du V^e et VII^e arrondissement de division.

169. Ecole de recrues sanitaires (II), du 23 mai au 26 juin :

Un tiers des recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division.

170. Ecole de recrues sanitaires (III), du 25 juillet au 28 août :

Un tiers des recrues du III^e et IV^e arrondissement de division.

171. Ecole de recrues sanitaires (IV), du 19 septembre au 23 octobre :

Un tiers des recrues du VI^e et VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langues française et italienne.

Place d'armes de Tavannes.

172. Inspection de landwehr :

Bataillon du génie n° 2, soldats du Canton de Berne, le 27 août.

Place d'armes de Thoune.

173. Ecole préparatoire d'officiers (I) de troupes d'administration, du 25 janvier au 28 février.

174. Ecole de sous-officiers d'administration (I), du 2 au 22 mars :
Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes les armes des divisions III—VIII.

175. Ecole de sous-officiers d'artillerie, du 6 mars au 9 avril :

Sous-officiers de toute l'artillerie de campagne (batteries et colonnes de parc) de l'artillerie de position, des artificiers et du train d'armée.

176. Ecole centrale II, du 20 mars au 30 avril :

Un certain nombre de capitaines d'infanterie.

177. Ecole préparatoire d'officiers (II) de troupes d'administration, du 28 mars au 1^{er} mai.

178. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 23 avril au 16 juin :

Recrues des batteries n°s 19—21 (Berne) de la IV^e brigade, des batteries n°s 23—30 (Argovie, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne) de la V^e brigade et des batteries n°s 31 et 32 (Argovie) de la VI^e brigade avec les recrues maréchaux-ferrants.

179. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 23 avril au 16 juin :

Recrues des deux batteries de montagne n°s 61 et 62 (Grisons et Valais).

180. Ecole de sous-officiers (II) de troupes d'administration, du 8 au 28 mai :

Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes les armes des divisions III—VIII.

181. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 22 mai au 15 juillet :
Recrues de toutes les compagnies de positions n°s 1—10.

182. Ecole centrale (I), du 5 juin au 16 juillet :

Un certain nombre de premiers-lieutenants, de lieutenants et d'adjudants.

183. Ecole de recrues d'artillerie (IV), du 19 juin au 30 juillet :
Recrues des deux compagnies d'artificiers n°s 1—2.
184. Ecole de recrues d'artillerie (V), du 19 juin au 12 août :
Recrues des batteries n°s 13—18 (Berne) de la III^e brigade
et des colonnes de parc n°s 5—10 de la III^e, IV^e et
V^e brigade, avec les recrues de la colonne de parc n° 15
d'Uri et du Valais et les recrues maréchaux-ferrants.
185. Ecole d'officiers de troupes d'administration, du 25 juin au
5 août :
Un certain nombre d'officiers d'administration.
186. Ecole de recrues de troupes d'administration, du 29 juin au
12 août :
Recrues de toutes les compagnies d'administration.
187. Cours de répétition d'artillerie (I), du 5 au 20 août :
Compagnie d'artificiers n° 2.
188. Cours de répétition d'artillerie (II), du 9 au 22 août :
Bataillon du train IV, 2^e division.
189. Cours de répétition (I), de troupes d'administration, du 14
au 23 août :
Compagnie d'administration n° 4.
190. Cours de répétition (II) de troupes d'administration, du 14
au 23 août :
Compagnie d'administration n° 8.
191. Cours de répétition d'artillerie (III), du 14 au 31 août :
V^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 29.
III^e régiment, } » » 8^{cm} n° 30.
192. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 23 août au 5 sep-
tembre :
Bataillon du train n° V, 2^e division (voir cours n° 224).
193. Cours de répétition (III) de troupes d'administration, du 25
août au 3 septembre :
Compagnie d'administration n° 3.
194. Cours de répétition (IV) de troupes d'administration, du 25
août au 3 septembre :
Compagnie d'administration n° 5.
195. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (1^{re} partie), du 29
août au 9 octobre :
Pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée.

196. Cours de répétition d'artillerie (V), du 2 au 19 septembre :
 IV^e brigade, } batterie de 10^{cm} n° 21.
 II^e régiment, } " " 10^{cm} " 22.
197. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 7 au 22 septembre :
 Parc de division IV, colonnes de parc n°s 7 et 8.
198. Cours de répétition d'artillerie (VII), du 7 au 22 septembre : *)
 I^{re} division, compagnies de position n°s 8, 9 et 10.
199. Cours de répétition d'artillerie (VIII), du 21 septembre au 8 octobre :
 IV^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 19.
 I^{er} régiment, } " " 8^{cm} " 20.
200. Cours de répétition d'artillerie (IX), du 25 septembre au 12 octobre :
 V^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 26.
 II^e régiment, } " " 8^{cm} " 27.
201. Cours spécial pour serruriers et charrons des bataillons du génie n°s 4, 5 et 7, du 9 au 24 octobre.
202. Cours de répétition d'artillerie (X), du 10 au 27 octobre :
 IV^e division, compagnies de positions n°s 1, 5 et 6.
203. Ecole de recrues d'artillerie (VI), du 10 octobre au 20 novembre :
 Recrues du train d'armée (bataillons du train et train de ligne) du III^e et IV^e arrondissement, recrues du VIII^e arrondissement du Valais, avec les recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train n°s III, IV et V.
204. Cours de répétition d'artillerie (XI), du 14 au 27 octobre :
 Train de ligne de la IV^e division.

Place d'armes de Vuarrens.

205. Cours de répétition d'infanterie, du 6 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 7.

*) Sera transféré le 15 septembre sur la Venoge.

Place d'armes de Wallenstadt.

206. Ecole de tir (I) pour officiers et sous-officiers, du 26 mars au 6 mai.
 Un certain nombre d'officiers d'infanterie, du 26 mars au 22 avril.
 Un certain nombre de sous-officiers d'infanterie, du 9 avril au 6 mai.
207. Ecole de tir (II) pour officiers et sous-officiers, du 11 mai au 21 juin.
 Un certain nombre d'officiers d'infanterie, du 11 mai au 7 juin.
 Un certain nombre de sous-officiers d'infanterie, du 25 mai au 21 juin.
208. Ecole de tir (III) pour officiers, du 26 juin au 23 juillet :
 Un certain nombre d'officiers d'infanterie.

Place d'armes de Winterthour.

209. Inspection de landwehr :
 Bataillon du génie n° 7, le 28 août.

Place d'armes d'Yverdon.

210. Cours de répétition d'infanterie (I), du 6 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 1.
211. Cours de répétition d'infanterie (II), du 6 au 15 septembre.
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 2.

Place d'armes de Zofingue.

212. Ecole de recrues armuriers, du 16 août au 27 septembre :
 Recrues armuriers de tous les arrondissements de division.
213. Cours de répétition pour les armuriers des bataillons d'infanterie et des bataillons du génie n°s 4, 5 et 7, du 3 au 18 octobre.

Place d'armes de Zurich.

214. Cours de remonte de cavalerie (II) pour chevaux de recrues et de remonte, du 1^{er} février au 1^{er} mai.

215. Cours préparatoire pour recrues sanitaires (I), du 16 au 26 mars :
 Recrues du V^e et VII^e arrondissement de division.
216. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 20 mars au 9 mai :
 Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes des Cantons de Zurich, Schaffhouse et Schwyz (VI) :
 Cadres, du 20 mars au 9 mai.
 Recrues, du 28 mars au 9 mai.
217. Cours de répétition sanitaire, du 24 mars au 5 avril :
 Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
218. Ecole de recrues sanitaires (I), du 27 mars au 30 avril :
 Un tiers des recrues du V^e et VII^e arrondissement de division.
219. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 10 au 30 avril :
 Sous-officiers de langue allemande.
220. Cours de remonte de cavalerie (VI), du 12 avril au 1^{er} mai :
 Pour chevaux des soldats incorporés avant 1875.
221. Ecole de recrues de cavalerie, du 1^{er} mai au 3 juillet :
 Cadres, du 1^{er} mai au 3 juillet.
 Recrues des escadrons n^o 16—22 et de l'escadron n^o 24, du 3 mai au 3 juillet.
222. Cours de répétition d'artillerie (I), du 3 au 16 mai :
 Bataillon du train n^o IV, 1^{re} division.
223. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 20 mai au 9 juillet :
 Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues-tambours des Cantons de Zurich, Schaffhouse et Schwyz (VI), plus les recrues-tambours de la V^e division.
 Cadres, du 20 mai au 9 juillet.
 Recrues, du 28 mai au 9 juillet.
224. Cours de répétition d'artillerie (II), du 24 juin au 7 juillet :
 Train de ligne de la V^e division et un détachement de la 2^e division du bataillon du train n^o V.
225. Cours pour chefs de lazarets de campagne, du 28 juin au 4 juillet :
 Tous les chefs de lazarets de campagne.
226. Cours de répétition de cavalerie (I), du 15 au 24 juillet :
 Régiment de dragons n^o VI.
 Escadrons n^os 16, 17 et 18.

227. Cours de répétition de cavalerie (II), du 15 au 24 juillet :
Compagnie de guides n° 6.
228. Cours de répétition de cavalerie (III), du 15 au 24 juillet :
Compagnie de guides n° 8, soldats des Cantons des Grisons,
Uri, Schwyz et Glaris.
229. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 17 juillet au 5 septembre :
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes des Cantons de Zurich, Schaffhouse et Schwyz (VI) :
Cadres, du 17 juillet au 5 septembre.
Recrues, du 25 juillet au 5 septembre.
230. Cours de répétition d'artillerie (III), du 25 juillet au 7 août :
Bataillon du train n° V, 1^{re} division.
231. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 9 au 22 août :
Bataillon du train n° VII, 1^{re} division.
232. Ecole préparatoire d'officiers vétérinaires, du 25 août au 20 septembre.
233. Cours de répétition d'artillerie (V), du 2 au 19 septembre :
V^e brigade, } batterie de 10^{cm} n° 25.
I^{er} régiment, } » » 10^{cm} » 28.
234. Cours préparatoire pour recrues sanitaires (II), du 7 au 17 septembre :
Recrues du VI^e et VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langues française ou italienne.
235. Cours de répétition de vétérinaires, du 7 au 20 septembre :
Un certain nombre d'officiers vétérinaires.
236. Ecole de recrues sanitaires (II), du 18 septembre au 22 octobre :
Un tiers des recrues du VI^e et VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langues française ou italienne.
237. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 23 septembre au 10 octobre :
IV^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 23.
III^e régiment, } » » 8^{cm} » 24.
238. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 25 septembre au 22 octobre :
Pour médecins et pharmaciens de langue allemande.

239. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VI^e arrondissement de division, du 7 octobre au 17 novembre.
240. Cours de répétition d'artillerie (VII), du 11 au 26 octobre :
Parc de division n^o 5, colonnes de parc n^o 9 et 10.
241. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie, II^e partie, du 18 octobre au 19 décembre :
Pour artillerie de campagne et de position, du 18 octobre au 19 décembre.
Pour artificiers et le train d'armée, du 18 octobre au 28 novembre.
Pour sous-officiers de tous les genres d'artillerie à avancer au grade de lieutenant dans la landwehr, du 11 novembre au 15 décembre.
242. Ecole préparatoire d'officiers du génie, du 18 octobre au 19 décembre.
243. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 24 octobre au 2 novembre :
Retardataires des escadrons n^o 15—24 et des compagnies de guides n^os 5, 6, 7, 8, 11 et 12.
244. Cours de répétition d'artillerie (VIII), du 28 octobre au 10 novembre :
Un détachement du train de ligne de la V^e division avec la II^e partie de l'école préparatoire des officiers d'artillerie.
245. Cours de répétition d'artillerie (IX), du 12 au 25 novembre :
Un détachement du train de ligne de la IV^e division avec la II^e partie de l'école préparatoire des officiers d'artillerie.

